

Domaine : Droit, économie, gestion Licence professionnelle Activités juridiques Spécialité Montage et gestion du logement locatif social

RNCP12750 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	341, 340, 332n
Code(s) ROME	C1501, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne

<http://www.u-pec.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'objectif de la Licence professionnelle Activités juridiques, Spécialité Montage et gestion du logement locatif social est de former des personnes chargées d'opérations immobilières concernant le logement social et des personnes chargées de la location des logements sociaux.

Dans ce cadre, la Licence professionnelle Activités juridiques, Spécialité Montage et gestion du logement locatif social offre deux possibilités de cursus : à plein temps et en formation continue.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de la Licence professionnelle Activités juridiques, Spécialité Montage et gestion du logement locatif social, le diplômé est capable de :

Chargés d'opérations immobilières :

- Concevoir un programme en fonction du site choisi
- Evaluer la faisabilité de l'opération
- Etablir le plan de financement et suivre les budgets prévisionnels (rechercher les investisseurs..)
- Commander les travaux (appels d'offres)
- Sélectionner les entreprises
- Gérer la réalisation du projet (contrôler et faire respecter les délais)
- Mettre en place une stratégie de médiatisation du programme
- Assurer la vente ou la location et le suivi de la clientèle jusqu'à livraison Gestionnaire locatif

Gestionnaire locatif :

- Gérer les congés des locataires (réception des congés...)
- Gérer les attributions (convocation des candidats)
- Gérer les contrats de location (préparation des quittances...)
- Gérer les contentieux

- Analyser l'offre (état disponible)
- Placer (recherche de candidat...)
- Gérer les candidats demande de pièces
- Réaliser les tableaux de bords et les statistiques découlant de la gestion

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tout secteur en rapport avec les activités juridiques en matière d'opérations immobilières et de gestion du logement locatif social :

- Immobilier
- Urbanisme
- Aménagement

Toute grande entreprise ou institution ayant un parc immobilier qu'elle gère elle-même

- Collectivité nationales et territoriales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargés d'opérations immobilières :

- Assistant(e) en montage d'opérations immobilières
- Chargé(e) d'opérations logement social, d'affaires immobilières, de mission immobilière, de programme immobilier neuf, d'études immobilières, d'expansion immobilière, d'opérations immobilières
- Conducteur / Conductrice d'opérations immobilières
- Directeur / Directrice de développement immobilier, de la construction immobilière, de la promotion immobilière, de nouveaux programmes immobiliers, des investissements immobiliers, des programmes immobiliers
- Monteur / Monteuse d'opérations immobilières
- Pilote d'opérations immobilières
- Prospecteur monteur / Prospectrice monteuse en opérations immobilières
- Responsable de nouveaux programmes immobiliers, de programme immobilier, de développement/expansion immobilière, de réhabilitation immobilière
- Maîtrise d'ouvrage Immobilière

Gestionnaire locatif :

- Gestionnaire de programmes immobiliers
- Chargé(e) d'unité de gestion immobilière
- Employé(e) de gestion immobilière
- Responsable de gestion immobilière locative

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 605

Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury sera composé de deux enseignants dont le directeur de la formation, d'un représentant du CFA et d'un représentant du CEFLU.

Le recrutement ainsi opéré est subordonné à l'obtention d'un contrat de professionnalisation.

Personnes ayant contribué aux enseignements

(Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

56% enseignants 44% professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements

(Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur

l'enseignement supérieur)

56% enseignants 44% professionnels

Rythme d'alternance : une semaine sur deux

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Personnes ayant contribué aux enseignements

(Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

56% enseignants 44% professionnels

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements

(Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur

l'enseignement supérieur)

56 % enseignants 44% professionnels

5 enseignants dont 2 professionnels

Le recrutement ainsi opéré est subordonné à l'obtention d'un contrat de professionnalisation.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements

(Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur

l'enseignement supérieur)

Composé de 2 enseignants de la formation, de 2

membres de l'Université et d'un professionnel.

Enseignants - chercheurs et professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

Cette formation est accessible via :

- la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique.

- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury

de validation.

Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

Le jury est composé de deux enseignants dont le directeur de la formation, d'un représentant du CFA et d'un représentant du CEFLU.

Le recrutement ainsi opéré est subordonné à l'obtention d'un contrat de professionnalisation.

56% enseignants 44% professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://droit.u-pec.fr/>

Créteil - UFR Droit

Statistiques

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12750/>